

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Marché Primo de Champagne, Rouilly S.A. en liquidation, Champagne VD**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 16.05.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **16.02.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Eliette Rouilly, liquidatrice, chemin des Condémines 19 C,
1422 Grandson
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: Les créanciers sont informés que la liquidatrice a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 al. 3 CO.

Gasser, Baugnon & Gilliéron
1422 Grandson

(03723828)